



HAL
open science

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02026800

HAL Id: hceres-02026800

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026800>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale (DFG) en santé constitue le premier cycle des études et se déroule sur trois années. Il permet l'acquisition de 180 ECTS (european credit transfert system) et confère le grade de licence. Le but de cette formation est de donner aux étudiants des bases dans le domaine des sciences exactes, sciences biologiques, sciences médicales et sciences du médicament.

A l'issue de la première année du DFG, première année commune aux études de santé (PACES), les étudiants sont admis sur concours dans une des filières suivantes : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. La formation délivrée sous forme de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED) s'étale sur deux semestres comprenant sept unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les quatre filières accessibles et une UE « spécifique ». Cette dernière est commune aux filières médecine, maïeutique et odontologie alors que l'UE spécifique pharmacie ne concerne que cette filière. Un *numerus clausus* détermine le nombre d'étudiants admis à poursuivre en deuxième année dans chaque filière. Les étudiants ont la possibilité de se présenter à chacun des quatre concours. Les étudiants non admis peuvent accéder dans des conditions bien précises aux formations paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, manipulateur en électroradiologie médicale), à l'Ecole Polytech de Tours ou à d'autres formations scientifiques telles que les licences sciences de la vie, physique-chimie.

L'Université François-Rabelais de Tours permet aux étudiants admis en deuxième année de médecine, maïeutique et pharmacie de poursuivre leurs études sur place, alors que les étudiants intégrant odontologie devront rejoindre l'Université de Nantes, de Clermont-Ferrand ou de Montpellier.

Les enseignements dispensés ultérieurement dans chaque filière seront consacrés à un approfondissement des connaissances acquises en PACES via des enseignements plus spécialisés permettant à chacun d'intégrer les différents métiers offerts par leur parcours.

Les deuxième et troisième années (DFGSP2 et DFGSP3) du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) (60 ECTS par an) permettent l'acquisition progressive des sciences exactes et biologiques fondamentales plus spécifiques à la connaissance du médicament, prérequis indispensables à l'apprentissage des matières plus professionnalisantes étudiées au cours de la préparation du diplôme générale approfondies en sciences pharmaceutiques (DFASP) ou deuxième cycle.

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques
<p>L'information sur les objectifs et les modalités d'organisation de la PACES auprès des lycéens et des étudiants est conséquente. Elle s'effectue à l'occasion des journées portes ouvertes, du forum des métiers de la santé et de salons régionaux lycéens et étudiants des principales villes de la région, d'informations dans les lycées, ainsi que sous forme d'un livret d'accueil distribué aux étudiants rentrants.</p> <p>Les enseignements se déroulent classiquement soit en présentiel, soit en visioconférence pour les CM, avec supports de cours mis à disposition via la plateforme CELENE/MOODLE. Les enseignements semblent répartis sur deux semestres de manière assez équilibrée. Cependant il est difficile d'en juger avec certitude sachant que les données numériques fournies diffèrent selon les rubriques et tableaux (par exemple 457,5 heures <i>versus</i> 501,5 heures pour le volume horaire total d'enseignement). Les ED n'ont lieu qu'en présentiel et demeurent en nombre très limité (23,5 heures sur l'enseignement commun). Le nombre d'étudiants par groupe n'étant pas précisé, il est difficile de juger de l'interactivité enseignant-étudiant. La répartition des coefficients attribués à chaque UE, différente d'une filière à l'autre, permet une sélection par filière. La mutualisation des enseignements des UE spécifiques est totale entre médecine, maïeutique et odontologie et totalement absente entre pharmacie et les trois autres filières. Une mutualisation partielle entre les différentes filières serait plus conforme à la notion d'UE spécifique. La mutualisation des UE avec d'autres formations est faible, seule l'UE « Cellule et tissus » est mutualisée avec l'Ecole d'orthoptie de Tours.</p> <p>A la fin de chaque semestre les épreuves se déroulent à l'écrit dans une salle unique sous forme de questions à choix multiples (QCM), à l'exception de l'UE « Santé-société-humanité » qui est de type rédactionnel. Les QCM sont corrigés par lecture optique alors que l'épreuve rédactionnelle bénéficie d'une double correction.</p> <p>Globalement, les objectifs sont bien précisés et les modalités pédagogiques plutôt satisfaisantes, malgré des données chiffrées fournies non concordantes.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un tutorat efficace, avec prise en charge d'ED sous l'égide de la faculté, a été mis en place. Il se déroule sous la forme d'un concours blanc par semestre et de deux « colles » par semaine avec un dispositif de corrections en groupes de 25 étudiants. Ce dispositif est renforcé par des séances de questions-réponses et un forum d'échanges en ligne. La prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon est peu explicite.</p> <p>A l'issue du premier semestre, les 10 % d'étudiants les moins bien classés sont réorientés d'office dans d'autres filières aménagées de l'université (sciences, économie, DUT (Diplôme universitaire de technologie)) leur offrant la possibilité de valider leur année universitaire. Dans le cadre de conventions avec des écoles paramédicales, les étudiants ayant au moins 8/20 de moyenne au concours de PACES, peuvent y accéder selon des modalités précisées par convention. A l'issue du second semestre, une réorientation obligatoire est proposée aux candidats primants classés au-delà d'un rang égal à 2,5 fois le nombre de places de l'ensemble des filières. Les étudiants « reçus-collés » (étudiants ayant obtenu 60 ECTS mais non classés en « rang utile ») peuvent s'inscrire directement en deuxième année de licence dans d'autres formations de l'établissement (sciences de la vie, physique-chimie, économie sous conditions) ce qui pourra leur permettre de retenter le concours de PACES après l'obtention des crédits nécessaires ou ultérieurement de bénéficier du dispositif Passerelle pour intégrer les filières santé. Cependant, l'efficacité de ce dispositif n'est pas connue. Il n'existe pas de modalités spécifiques pour les étudiants « collés » n'ayant pas obtenu 60 ECTS.</p>
Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite
<p>Le nombre total d'inscrits pédagogiques en PACES s'est relativement stabilisé depuis 2013 autour de 1520 pour un <i>numerus clausus</i> total, quatre filières confondues, de 255 en 2015-2016. Il est à noter que les chiffres présentés dans le dossier sont différents de ceux figurant dans l'annexe 3. Par ailleurs certaines données sont manquantes, comme le nombre d'étudiants ayant obtenu plus de 10/20 au classement et les taux de réussite avec l'obtention de 60 ECTS, mais sans classement en rang utile. Le taux de redoublement est stable sur les cinq dernières années, soit environ 400 étudiants par an. Chez les redoublants, le pourcentage de réussite à l'un des concours de PACES est en moyenne sur trois ans de 65 % contre 17 % pour les primants. Les résultats des étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire dans une seule filière et qui représentent 29 % de l'effectif ou dans plusieurs filières (choix de deux filières : 22 %, choix de trois filières : 29 % et choix de quatre filières : 21 %) ne sont pas rapportés dans le dossier. Presque tous les étudiants reçus à un des concours accessibles, sont titulaires d'un baccalauréat scientifique et viennent essentiellement de l'Académie d'Orléans-Tours.</p> <p>L'absence de certaines données chiffrées et la présence de valeurs divergentes entre les tableaux du dossier et les annexes rendent l'interprétation des résultats difficiles.</p>

Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES

Les renseignements concernant le flux d'étudiants et le taux de réussite des inscrits dans une seule filière sur les quatre possibles sont manquants de même que pour les étudiants qui se sont présentés à plus d'un concours, et ne permettent aucune analyse.

Il est cependant renseigné que le nombre d'inscrit au concours de pharmacie croît fortement et régulièrement avec une augmentation notable d'environ 75 % sur cinq ans.

Pilotage de la PACES

L'équipe pédagogique est constituée de 56 enseignants de l'UFR (unité de formation et de recherche) médecine, de 36 de l'UFR pharmacie et d'un avocat. Bien que l'Université François-Rabelais de Tours ne possède pas d'UFR d'odontologie, on peut s'interroger sur l'absence d'intervenants professionnels en provenance du service d'odontologie du CHU (centre hospitalier universitaire) et sur l'absence d'intervenants issus de l'école de sages-femmes.

Une « commission PACES » regroupant les enseignants intervenant en PACES et des élus étudiants (sans autre précision) ne saurait tenir lieu de conseil de perfectionnement. Son rôle semble en effet assez restreint car elle n'intervient que dans les modalités d'organisation des études, le contenu des enseignements étant établi par les enseignants de chaque UE. De plus, cette commission ne comprend pas de professionnels extérieurs à la formation ni de personnels administratifs dont la présence est indispensable dans un réel conseil de perfectionnement. La mise en place de ce dernier permettrait l'organisation d'une véritable autoévaluation de la formation.

Le jury composé des responsables d'UE est présidé par le président de la commission PACES. L'évaluation des enseignements de la PACES est réalisée une année sur deux sous la forme d'un QCM portant sur les différentes UE mais le dossier ne permet pas d'évaluer l'impact des décisions prises par les responsables d'UE sur la formation et les résultats des étudiants.

Conclusion de l'évaluation de la PACES

Points forts :

- Tutorat étudiant bien maîtrisé.
- Offre pluridisciplinaire et variée pour la réorientation des étudiants n'intégrant pas une des filières accessibles.
- Information bien conçue des lycéens et étudiants.

Points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points et informations parfois disparates dans le dossier fourni par l'établissement.
- Absence de conseil de perfectionnement avec un suivi insuffisant des étudiants réorientés.
- Absence d'enseignants de maïeutique et d'odontologie dans l'équipe pédagogique.
- Nombre d'heures consacrées aux ED trop faible.

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
<p>Les enseignements sont délivrés sous forme de CM, ED et de travaux pratiques (TP), ces derniers représentent 25 % du volume horaire total. Ils sont répartis majoritairement entre UE de tronc commun validant 55 ECTS et UE librement choisie pour 5 ECTS. Des stages annuels obligatoires et de durée variable (six semaines en deuxième année et deux fois une semaine en troisième année) viennent compléter la formation et font l'objet d'un suivi sérieux. L'acquisition des connaissances est mesurée à la fin de chaque semestre par des examens en grande majorité écrits, ou oraux ou encore sous forme de contrôle continu, ce dernier étant peu développé. Les modalités pédagogiques et la place laissée à l'innovation ne sont pas précisées.</p> <p>Outre une formation à l'outil numérique (C2i (certificat informatique et internet)) et l'accessibilité permanente à un centre de ressource de langue en supplément de l'UE obligatoire d'anglais, des dispositifs particuliers d'acquisition de compétences additionnelles sont mis en œuvre à travers la mise en place précoce du parcours recherche en validant un stage d'initiation à la recherche (SIR) et des UE à la recherche biomédicale (UERB) mutualisées avec l'UFR de médecine. Les étudiants hors parcours recherche peuvent également accéder à la recherche en validant ces enseignements dans le cadre du diplôme préparatoire à la recherche biomédicale (DPRBM) pour 60 ECTS supplémentaires. L'UE optionnelle spécifique internat est également mise en place en semestre 6 pour les étudiants désireux de s'engager vers le concours de l'internat. En revanche les UE de pré-spécialisation vers l'officine ou l'industrie ne semblent pas avoir été mises en œuvre.</p> <p>Les étudiants recrutés en deuxième année sont majoritairement issus de la PACES, mais des passerelles entrantes existent. Si le nombre d'étudiants ayant pu en bénéficier n'est pas renseigné, en revanche six maîtres de conférences nouveaux entrants non pharmaciens en ont profité, participant ainsi au maintien d'un bon ratio pharmacien/non pharmacien. En outre l'expérimentation PACES « AlterPaces » permettant à des étudiants issus de deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3) scientifiques d'accéder directement en deuxième année sous conditions est intéressante, mais il est regrettable que le nombre et le suivi de ces étudiants ne soient pas renseignés.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'une information précise sur le déroulement des enseignements de l'année en cours (contenu des enseignements et modalités de contrôle des connaissances), des stages et des filières futures.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les différents dispositifs instaurés montrent une forte volonté d'information, d'intégration et d'information de la part des responsables. La présentation de l'organisation pratique au sens large de chaque année, les journées d'informations professionnelles et la nomination de responsable d'année doivent permettre aux étudiants de faire des choix en connaissance de cause et de s'intégrer favorablement dans la vie universitaire.</p> <p>Une vraie attention est portée aux possibles difficultés des étudiants : renforcement des connaissances de base (en chimie plus particulièrement) au travers de certaines UE librement choisies, rencontre par l'enseignant responsable d'année des délégués d'année étudiants, suivi des étudiants en difficulté par le responsable d'année.</p> <p>L'environnement numérique du travail (ENT) qui offre l'accès aux supports de cours et aux principales informations, via une adresse mail pour chacun, constitue le principal outil de communication entre étudiants et enseignements.</p> <p>La réorientation au cours du DFGSP ne pose pas de problème car elle ne commence véritablement qu'en quatrième année, et le changement d'orientation recherche et internat possible est très souple compte-tenu des crédits obtenus en équivalence.</p> <p>L'ouverture à l'international semble peu importante et mériterait d'être précisée et développée. Elle se traduit essentiellement par la mobilité des étudiants dans le cadre Erasmus qui ne paraît pas séduire les étudiants de Tours car elle est inexistante ces dernières années. Les mobilités sortantes concernent exclusivement le stage ouvrier industriel.</p>
Pilotage de la formation
<p>L'équipe pédagogique est constituée par 62 enseignants-chercheurs dont 15 % d'hospitalo-universitaires issus exclusivement de l'UFR des sciences pharmaceutiques.</p> <p>Le pilotage de la formation comporte plusieurs structures travaillant en collaboration. La première, constituée essentiellement par les responsables pédagogiques, assure l'organisation et la coordination des enseignements et constitue le relais auprès des étudiants. La commission pédagogique qui tient le rôle de conseil de perfectionnement et qui montre une bonne interface avec les élus étudiants, est le lieu privilégié des orientations pédagogiques de l'UFR.</p>

Deux commissions Officine et Industrie complètent ce pilotage. La forte participation des professionnels et/ou maîtres de stage (filière officine) aux côtés des enseignants et des étudiants participant à l'élaboration des maquettes et à la mise en place de l'évaluation des stages sont à souligner.

Le dossier ne présente pas d'informations précises relatives à l'autoévaluation. Mais une démarche proactive ayant conduit à une évaluation externe de l'UFR de la faculté de pharmacie en octobre 2011 par des représentants de la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF) est à noter. Les résultats de celle-ci ne sont pas mentionnés, mais l'évaluation de la formation par les étudiants a fait l'objet d'une réflexion en collaboration avec le Centre d'accompagnement à la pédagogie pour l'enseignement. A ce jour l'évaluation des enseignements est partielle (deux UE par année d'étude) et les résultats ne sont pas encore étudiés par la commission pédagogique. Le retour n'est donc pas décrit mais l'évaluation a le mérite d'être mise en place et doit se développer.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le bilan des effectifs est présenté dans le rapport, mais aucun calcul de pourcentage, ni aucun commentaire n'accompagnent ces données.

Néanmoins le nombre d'étudiants inscrits en deuxième année est supérieur au *numerus clausus* (108 à 115) montrant un nombre important de redoublements avec un pic en 2012-2013 et en 2013-2014, de l'ordre de 21 et 25 % respectivement, ce phénomène semblant s'atténuer en 2014-2015. Ce pic correspond également à un nombre d'inscrits pédagogiques sortant de la deuxième année pour intégrer une autre formation de l'ordre de 5 %. Le choix des étudiants de s'inscrire en deuxième année de pharmacie par défaut peut vraisemblablement expliquer ces chiffres. Le pourcentage de redoublement en troisième année restant aussi important pose la question de la nécessité d'une aide spécifique et de tutorat pour ces redoublants.

L'absence de modalités précises de passage dans l'année supérieure (moyenne, note éliminatoire, compensation, dettes) ne facilite pas l'interprétation de ces résultats bruts.

Le nombre d'inscrits en troisième année issus de passerelles est faible, de l'ordre de 0,5 %.

Conclusion de l'évaluation des deuxième et troisième années

Points forts :

- Cursus en cohésion avec les objectifs.
- Spécialisation précoce vers la recherche en DFGSP2 et 3.
- Recherche d'une cohésion de l'équipe pédagogique à travers séminaire et commissions.

Points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points.
- Faible ouverture à l'international.
- Peu d'innovations pédagogiques.

Avis global et recommandations

Pour la PACES :

Si cette formation répond globalement à l'arrêté du 28 octobre 2009, les renseignements fournis trop souvent parcellaires, divergents, voire manquants, n'en permettent pas une évaluation objective. L'accueil des étudiants est toutefois bien organisé avec notamment la distribution d'un livret à chaque nouvel entrant, et l'information est satisfaisante. Un tutorat efficace est réalisé pour aider à la réussite des étudiants et les dispositifs de réorientation sont variés avec la signature de nombreuses conventions avec les différentes composantes de l'université. Par contre, le faible pourcentage d'ED est regrettable. Le pilotage de la formation à travers la commission PACES est perfectible et mériterait d'être mieux structuré et renforcé, s'agissant notamment de l'évaluation des enseignements par les étudiants, de l'autoévaluation de la formation et du suivi des étudiants. On peut également souligner en PACES l'absence regrettable d'intervenants professionnels en odontologie et en sciences maïeutiques ainsi que l'absence d'UE spécifiques dans ces deux disciplines. De plus, l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement est un obstacle à l'amélioration du pilotage de la formation dont les responsables et leurs rôles ne sont pas clairement identifiés.

Pour les deuxième et troisième années :

L'organisation et les UE dispensées en DFGSP2 et 3 sont en bonne cohérence avec les objectifs fixés et en accord avec la dernière réforme incluant notamment la possibilité de choisir des UE libres. Une spécialisation vers la recherche est possible dès la seconde année via la validation d'UE recherche ou d'un stage d'initiation à la recherche. L'apprentissage de l'anglais est facilité par la présence d'un centre de ressource de langues accessible en libre accès. L'information donnée aux étudiants pour leur orientation future est conséquente avec une journée de professionnalisation organisée tous les deux ans et une UE dédiée au projet professionnel. En revanche l'ouverture à l'international peu développée est perfectible.

Le pilotage de la formation est assuré par une commission pédagogique pour le tronc commun. Il est renforcé par une commission officine et une commission industrie en présence de professionnels de santé qui font office de conseil de perfectionnement. L'ensemble de ces commissions contribue à la bonne organisation des enseignements et à leur adéquation avec les besoins réels des officines et des entreprises. Il n'est pas fait mention de l'innovation pédagogique, point qui pourrait être renforcé dans le futur.

Concernant l'évaluation, les remarques sur les points forts et les points faibles apportées dans le dossier montrent une analyse assez pertinente de la formation. La prise en compte des propositions faites d'amélioration, peut constituer un très utile axe de travail pour le contrat suivant.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

